

LÉON XIII

(Suite.)

III.

L'ÉVÊQUE, LE NONCE ET LE CARDINAL.

Mgr Pecci avait à peine gouverné la province de Pérouse depuis dix-huit mois, lorsque Grégoire XVI, le 27 janvier 1843, le préconisa archevêque titulaire de Damiette, bien qu'il n'eût que trente-trois ans, et le choisit pour remplir le poste de Nonce Apostolique à la cour de Bruxelles. Il fut sacré à Rome dans l'église de saint Laurent sur le mont Viminal, le dimanche, 19 février, par le cardinal Lambruschini, assisté de N.N. S.S. Asquini et Castellani. Un mois plus tard il partit pour la Belgique. Là il se fut bientôt gagné l'estime du roi Léopold et de la pieuse reine Louise-Marie ; on admirait en lui à la fois le prélat modèle, le diplomate habile, le gentilhomme parfait. Souvent la reine lui présentait son fils, le jeune duc de Brabant, pour qu'il le bénît et lui obtînt par là, disait-elle, la grâce de devenir un jour un bon roi.

Mais ce ne fut pas seulement à la cour que le nonce charma tout le monde. Il s'acquit également l'estime la plus haute de l'épiscopat belge et leur concours cordial dans les efforts qu'il fit pour promouvoir de son mieux les intérêts de l'Église. Sa prudence, son zèle et sa persévérance triomphèrent de toutes les difficultés que les Catholiques rencontrèrent dès lors pour faire fleurir leurs écoles sans entraves du Gouvernement. Un des principaux monuments de sa mission dans le pays c'est le Collège Belge, fondé à Rome par les évêques de Belgique sur la suggestion qu'il leur en fit en août 1844.

Mais autant il éprouva de consolations pendant son séjour à Bruxelles, autant le climat froid et humide de la Belgique, si diffé-